Listen to this article

(Matth. XII, 1—14.)

Souviens toi du jour du repos pour le sanctifier.

(Ex. 20: 8.)

Peu de gens semblent avoir une idée correcte relativement au jour du sabbat. Quelques-uns se considèrent comme des juifs sous la loi mosaïque: d'autres, allant à l'extrême opposé déclarent que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce et rejettent entièrement le sabbat. Ce que nous croyons être le point de vue correct, est le juste milieu entre ces opinions extrêmes, comme nous allons essayer de le démontrer.

Dieu adopta la nation juive — tous les enfants d'Abraham par Jacob — comme son bien propre et spécial dans le monde. Il fit avec eux l'alliance de la loi par Moïse au Sinaï.

Il leur envoya ses messagers, les prophètes et finalement son Fils. Avec cette nation, et avec aucune autre, il fut convenu que par l'observance de la loi, les Juifs demeureraient dans sa faveur et recevraient la bénédiction divine sur les troupeaux et les tribus sur la terre et le peuple, au lieu de calamités, de maladies, de sécheresses et de disettes. La loi du Sinaï ne fut donnée qu'aux enfants d'Israël; avec aucune autre nation, cette alliance ne fut conclue comme il est écrit: " Je vous ai choisis vous seuls parmi toutes les familles de la terre." — Amos 3 : 2.

Lorsque les Juifs rejetèrent Jésus et quand Jésus eut mis fin à l'alliance de la loi, sur la croix, cela n'impliquait pas que cette loi fut alors étendue aux autres nations du monde comme quelques-uns semblent se l'imaginer; c'est tout à fait le contraire; ni

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

que l’alliance de la loi est applicable à l’Eglise — aux disciples de Christ, sortis de la nation juive et des autres nations — car nous lisons: ,,Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient” (Rom. 10 : 4).

Quiconque saisit clairement ce point, a une base qui lui permet de voir correctement ce qui a rapport au sabbat et à tout autre article de la loi; ceux qui ne comprennent pas ceci, resteront dans l’erreur.

Les royaumes de ce monde.

En conséquence, il ne nous appartient pas d’exiger des nations de l’Europe et de l’Amérique qu’elles observent le sabbat juif ou tout autre sabbat. Il est vrai que le monde civilisé est appelé ,,chrétienté” —royaume de Christ; mais ceci est un faux nom. Les royaumes de la terre sont encore sous la domination du “ dieu de ce monde” (2 Cor. 4 : 4); ce sont des royaumes de ce monde et non des royaumes de Dieu. Non que Dieu les ignore, mais il les tolère pour un temps, il n’en a jamais pris la direction; il n’est donc pas responsable des gouvernements imparfaits qui les dirigent — ils ne sont pas ses royaumes. Lorsque le Dieu des cieux instaurera son royaume par les mains du Messie glorifié — tête et corps — pendant l’âge du Millénium ses conditions d’existence et ses lois seront bien différentes de celles des royaumes de ce monde. C’est pourquoi Dieu ne commande pas aux nations de ce monde d’observer le jour du sabbat, etc., etc. Tout ce que les grands de la terre décrètent et font dans ce domaine, vient d’eux-mêmes sans ordre; car le monde n’est pas sous la loi mosaïque, et aucune autre loi ne lui a été donnée.

Puisque Jésus mit fin à l’alliance de la loi en la clouant à la croix (Col. 2:14), les croyants ses vrais disciples ne sont plus sous l’alliance de la loi, mais comme le déclare l’apôtre: ,,Nous sommes non sous la loi, mais sous la grâce.” — Rom. 6: 14.

Notre parenté avec Dieu est du même caractère que celle qui existait entre Lui et Israël avant que la loi d’alliance du Sinaï ne lui eût été donnée par Moïse — du même ordre encore que la parenté (les relations) d’Abraham d’Isaac et de Jacob — la grâce sous

266 Octobre 1906

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

l’alliance abrahamique. Il est écrit: Nous sommes la postérité selon la promesse (Gal. 3 : 29). Abraham Isaac et Jacob prospérèrent-ils sans loi? Oui! Israël spirituel peut donc prospérer beaucoup plus, dans les mêmes conditions, parce que nous avons maintenant plus de connaissances et de prérogatives de toutes manières (Rom. 3: 1—2), en raison de notre parenté spéciale par la foi en le grand Rédempteur et en les ”plus grandes et plus précieuses promesses” qui se concentrent en Lui et qui s’appliquent à tous ceux qui sont adoptés par lui comme membres de son corps —membres de la classe de l’Epouse.

,,Si le Fils vous affranchit.”

Quelques-uns sont enclins à s’alarmer à la seule pensée de n’être pas sous une loi d’alliance basée sur l’obéissance à une règle. Ceux-là doivent se rassurer par la pensée qu’Abraham Isaac et Jacob furent approuvés de l’Eternel sans la loi. Leur foi en Dieu constituait une obligation à faire la volonté divine autant que le comportaient leur connaissance et leur pouvoir; il en est de même pour nous, car les Ecritures nous assurent que, comme enfants de Dieu et adoptés dans sa famille, rendus participants de son Esprit, notre règle de conduite doit dorénavant être l’amour et que pour nous l’amour est l’accomplissement de la loi. C’est à dire que si nous recevons l’esprit d’adoption dans la famille de Dieu, cela implique que nous possédons l’esprit d’amour, parce que Dieu est amour; et cet amour pour Dieu en se développant devient amour pour tous ceux qui le vénèrent, et un amour comme le sien envers tout ce qu’il a créé —un amour sympathique. Un tel amour nous permet d’être et d’agir en harmonie avec, la volonté divine pour autant que nous en sommes capables; et le Seigneur, qui agit envers nous selon nos intentions et nos efforts et qui par Christ couvre nos faiblesses involontaires et nos imperfections, compte ce service de coeur et d’intention comme si nous gardions la loi divine parfaitement. Aussi l’apôtre dit: ”La justice de la loi est accomplie en nous qui marchons, non selon la chair, mais selon l’esprit” (Rom. 8 : 4). Même si nous n’arrivons pas toujours à la hauteur de l’esprit complet de la loi divine, nous sommes comptés comme l’accomplissant aussi longtemps que nous dirigeons notre course journalière cers ce but selon le degré de notre faculté.

La chose envisagée ainsi, nous voyons que Dieu ne traite plus avec les Juifs et qu’il n’a pas adopté les autres nations comme siennes. Dieu est plutôt en train de former

une nouvelle nation dont il rassemble les citoyens hors de toute nation, tribu, langue et de tout peuple. Cette nouvelle nation est l'Eglise, de laquelle l'apôtre dit: " Vous êtes une sacrificature royale, une nation sainte, un peuple acquis" (1 Pierre 2 : 9). Présentement, cette nation est sur le point d'être complétée pour entrer dans la gloire, l'honneur et l'immortalité et pour gouverner, bénir et relever toutes les familles de la terre. Dieu traite maintenant avec cette nouvelle nation, il l'instruit et l'éprouve; et même, comme nous l'avons vu, il ne lui a donné aucune loi autre que la loi d'amour — pour Dieu et pour son prochain. Avant notre adoption dans cette sainte nation, nous en avons accepté la loi d'amour et reconnu que l'égoïsme est une partie des oeuvres de ténèbres; puis à l'école de Christ nous avons appris de plus en plus la pleine signification du mot amour dans son application envers Dieu et nos semblables. Ces leçons se continuent encore, mais doivent atteindre un certain accomplissement et porter des fruits avant que nous puissions être jugés dignes d'être transférés dans l'état céleste et éternel comme membres de ce Royaume.

Notre parenté avec le Seigneur.

N'avons-nous pas alors de parenté avec la loi donnée à l'Israël selon la chair, exprimée dans les dix commandements et autres ordonnances?

Non, nous sommes libérés de la loi — Dieu merci! Néanmoins nous pouvons recueillir une grande bénédiction par l'examen de cette loi dont nous sommes affranchis, parce que nous reconnaissons qu'elle était juste, sainte et bonne — qu'elle ne fut pas mise de côté parce qu'elle était imparfaite, mais parce que l'homme était imparfait et incapable de garder cette loi et d'obtenir la vie avec elle. Considérant alors cette loi parfaite, nous devrions chercher à saisir non superficiellement sa forme extérieure et sa lettre; mais spécialement sa signification intérieure, son esprit, afin d'en déterminer exactement la haute leçon qui s'en dégage. Ensuite, ayant précisé sa signification, nous, comme " nouvelles créatures", tout en ne dépendant pas d'elle pour notre vie, mais reconnaissant que le sang précieux de l'Agneau de Dieu a été en propitiation pour toutes nos faiblesses involontaires, nos défaillances et nos imperfections —nous devrions nous efforcer de conformer notre vie à toutes les pensées bénies que nous pouvons recueillir relativement à l'esprit de la loi.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Ce n’est pas évidemment pour mériter le salut que nous ferons cela; le salut, le pardon des péchés, nous l’avons déjà obtenu et nous sommes allés plus loin, nous avons été engendrés de l’Esprit à une nouvelle nature et nous n’avons pas à rechercher la justification par la loi, étant justifiés par le sang de Christ. Nous cherchons maintenant, comme nouvelles créatures, à plaire à notre Père céleste et nous nous réjouissons de tout ce que nous trouvons dans la loi donnée au Sinaï qui puisse nous fournir une conception plus claire de la volonté divine, afin que par amour pour Dieu nous accomplissions tout ce qui est en notre pouvoir. En conséquence, quand nous regardons le décalogue, nous disons: Oui, ces lois sont parfaites; et plus nous les examinons, plus nous saisissons la profondeur de leur signification.

Par exemple, dans le premier et le second de ces commandements, nous voyons que la fabrication d’images et leur adoration sont défendues, mais également l’adoration de tout objet, à part Dieu — même femme, enfants, mamon ou soi-même. Appliquant ceci au 4ème commandement concernant le sabbat, les Israélites spirituels comprendront qu’ils ne sont pas sous l’esclavage d’un jour déterminé, mais voudront néanmoins savoir quel était le sens spirituel le but ou l’objet de ce commandement, et désireront être en harmonie, en accord avec son plein esprit. Les Juifs, on l’a vu,

267 Octobre 1906

saisirent simplement la formule extérieure de ces trois commandements, mais ne purent pas complètement comprendre sa portée; et de même, beaucoup de chrétiens de nos jours saisissent seulement le point de vue juif de cet ordre et ne voient pas son importance réelle.

,,Nous qui croyons, nous entrons dans le repos” le sabbat.

L’apôtre fait allusion à la signification réelle de ce sabbat, de ce repos de la foi dans lequel nous les Israélites spirituels, nous entrons, aussitôt que nous acceptons le Seigneur Jésus comme notre Rédempteur, l’expiateur de notre culpabilité — Celui qui nous donne la vie. Aussitôt que nous commençons à croire, nous commençons à entrer dans ce repos et dès ce moment, si nous sommes fidèles au Seigneur et que

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

nous demeurons dans son amour, notre sabbat ne finit jamais. — “ Nous qui croyons nous entrons dans le repos.” — Héb. ‘1:3.

Notre vie dans la foi doit continuer tous les jours de la semaine et ainsi l’Israël spirituel garde le sabbat tous les jours — nous reposant dans l’oeuvre terminée de Christ, nous reposant de nos propres travaux, de tout effort en vue de nous justifier par la loi. Le ministère de notre Seigneur n’était-il pas un sabbat continuel? Et tous les vrais chrétiens d’aujourd’hui ne peuvent-ils pas de même se reposer dans la foi au Seigneur et ainsi continuellement chercher à faire les oeuvres de Celui qui nous a envoyés dans le monde comme ses ambassadeurs, afin que chacun de nos jours soit un jour de sabbat? Ainsi tout le labeur de la vie est sanctifié pour nous. Manger, boire, dormir, travailler, voyager, écrire, parler, etc., tout doit se faire à la gloire de Dieu — il’ faut faire toute chose comme à lui et en toutes nos actions maintenir le repos du sabbat dans nos coeurs — repos dans l’amour et les soins divins qui nous appartiennent par notre parenté avec Jésus-Christ notre Seigneur.

Convenance de l’observance du Dimanche.

La question se pose alors, si le peuple de Dieu qui voit le vrai repos et en jouit — doit observer les sabbats ou dimanches établis par les lois civiles de la chrétienté. Nous répondons: Oui! pour trois raisons:

- C’est un ordre divin que nous devons obéir aux prescriptions de la loi humaine qui ne blessent pas notre conscience comme chrétiens; et vraiment rien dans la loi humaine à ce sujet ne peut violer notre conscience.
- Sûrement si d’autres peuvent trouver le moyen de se reposer de leur labeur un jour sur sept, le peuple de Dieu peut aussi bien trouver le moyen de le faire et en vérité avec un plus grand avantage que le monde parce que, par notre meilleure connaissance de Dieu et de sa parole, nous pouvons faire de notre temps un meilleur et un plus sage emploi en laissant de côté les affaires terrestres.
- Les Israélites spirituels sont grandement avantagés par le fait que le monde chrétien nominalement parlant a fait une erreur sur ce sujet, et est sous l’impression que la loi juive l’oblige à garder un jour sur sept comme jour religieux de repos. Ainsi toutes choses concourent ensemble au bien de ceux

qui aiment Dieu — même les erreurs et l'ignorance du monde.

Non seulement les Israélites spirituels, les chrétiens, se réjouissent d'avoir le privilège de garder un jour sur sept pour un repos spécial du travail physique et pour le loisir qu'il leur donne de s'occuper d'oeuvres de réjouissances et de récréations spirituelles, mais aussi ils doivent voir que le monde les observe et que leur influence pour le bien serait grandement amoindrie par leur violation de cette loi civile, que le monde suppose avoir été donnée autrefois par ordre divin. C'est pourquoi à notre avis tous les enfants de Dieu doivent être aussi stricts que le sont ceux du dehors dans leur observance du dimanche considéré comme un sabbat de repos. — Que tout travail excepté celui de nécessité ou de miséricorde, soit évité, que ce précieux jour soit considéré comme un don du Seigneur, un grand privilège et une occasion de croître en grâce, en connaissance et en amour. Que nos maisons soient les plus paisibles de toutes et que le jour établi pour le repos aucun bruit de travail ou de plaisir mondain ne se fasse entendre dans nos demeures; mais que notre joie abonde du fait de l'espérance, de la foi et de l'amour dont nos coeurs et notre esprit sont remplis et se manifestent en paroles et en accents joyeux; qu'ainsi notre modération aussi bien que notre joie dans le Seigneur puissent se manifester à tous ceux avec qui nous avons à faire, pour qu'ils apprennent de nous que nous avons été avec Jésus et que nous avons appris de lui (Actes 4: 13). A ceux de nos voisins et de nos amis avec lesquels nous sommes très intimes nous pourrions expliquer qu'à notre point de vue tous les jours sont des jours de sabbat de repos dans la foi — et que, quoiqu'il soit nécessaire de travailler quelques jours aussi pour la nourriture qui périt, nos coeurs se reposent toujours dans le grand Maître du sabbat et dans son oeuvre achevée.

Ceci ne signifie pas que nous, de nos jours, nous dussions tendre à une observance des formes extérieures de la loi judaïque, à propos de tout ce qui est du devoir et exigé des Juifs. Par exemple, il n'y a pas de doute que ce serait une violation du 4e commandement de travailler à une ligne de tramway; et si la loi juive était en vigueur pour nous, il serait absolument mal et coupable de voyager dans un tram et beaucoup plus encore d'y travailler. Mais puisque nous sommes sous la grâce et non sous la loi, et puisque les voyages en voiture le dimanche ne sont pas défendus par la loi civile, ni regardés comme une mauvaise action par nos semblables, il n'y a aucune raison pour que, en ceci, comme en d'autres choses semblables, nous ne

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

puissions jouir raisonnablement et avec profit des commodités de communication offertes ce jour-là.

Le Sabbat pharisaïque.

Notre leçon s'applique à un temps où la loi juive était encore en vigueur et elle nous montre que même alors la vraie et la propre interprétation du 4e commandement était beaucoup plus en accord avec notre observance précitée du sabbat qu'avec la rigoriste ordonnance imposée aujourd'hui par les rabbins. La

différence entre jadis et aujourd'hui serait plutôt que pour les Juifs sous la loi il était défendu de travailler d'une façon matérielle le jour du sabbat, tandis que nous n'avons pas cette défense dans la Bible, sauf ce que les lois terrestres peuvent déterminer mais sans pouvoir se réclamer d'un commandement divin; et nous, de notre côté, réjouissons-nous de ce que notre abstention de toute espèce de travail le dimanche nous permet de profiter plus pleinement de nos privilèges spirituels.

Notre leçon nous montre Jésus et ses disciples dans un sentier public à travers un champ de blé. Le blé était mûr, ou sur le point de l'être, et les disciples, sentant la faim avaient arraché quelques épis qu'ils froissaient entre leurs mains pour en enlever la balle afin d'en manger le grain (cela était permis par la loi. — Deut. 23 : 25). Les pharisiens, appréciant la lettre plutôt que l'esprit de la loi divine, en étaient extérieurement de très zélés observateurs, tandis qu'ils méconnaissaient et négligeaient son esprit ou sa vraie essence. Ils pensèrent donc trouver là une occasion d'exposer leur dévotion religieuse et firent observer aux disciples de Jésus qu'ils violaient la loi et à Jésus lui-même qu'il n'était pas beaucoup meilleur qu'eux, car lui, leur maître, ne les avait pas désapprouvés. Nous voyons fréquemment, de nos jours, ce même esprit: Quelques-uns se garderaient scrupuleusement de prendre le chemin de fer un dimanche, mais ne trouveront pas mal de permettre à leur imagination d'errer, non seulement sur les choses mondaines, mais pires encore, de penser à des vilaines choses, ou peut-être de méditer comment ils pourront abuser de leur prochain le jour suivant. Ceci est de l'hypocrisie, une des plus grosses fautes au point de vue divin, il est parfois amusant de voir les Juifs,

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

négligeant l’essence réelle et l’esprit de la loi, envers Dieu et les hommes, exagérer cette loi en ce qui concernait les bagatelles et les choses peu essentielles. Par exemple, les rabbins affirmaient qu’éloigner une petite bête d’une personne c’était chasser et partant défendu le jour du sabbat, que frotter le grain dans les deux mains et souffler la balle c’était battre et vanner le blé et ainsi violer le repos du sabbat. Notre Seigneur n’accepta pas la réprimande, au contraire, il leur fit remarquer que non seulement ses disciples avaient toute son approbation, mais encore qu’ils étaient pleinement justifiés du fait de la conduite d’autres personnes que les pharisiens reconnaissaient. Jésus pour leur faire voir ce qu’il considérait comme une nécessité et la miséricorde tira de la Bible le récit à propos duquel David affamé mangea les pains de proposition (que la loi permettait aux prêtres seuls de manger) parce que la faim l’avait poussé à cette extrémité. De même pour le travail accompli chaque sabbat dans le temple juif, nécessité par le culte et fait par les prêtres et les Lévites. Notre Seigneur soutint logiquement que ces points approuvés montraient le juste principe qui régit le sabbat. Il ne prétendit pas qu’il serait convenable de moissonner le blé le jour de sabbat, mais qu’il fallait bien interpréter la loi; qu’en apaisant sa faim comme le firent les apôtres, dans ce sens ce n’était nullement commettre un crime, ni violer le sabbat.

,,Seigneur même du Sabbat.”

Toutefois après les avoir convaincus par les Ecritures que leur opinion était insoutenable, le Seigneur leur imposa son autorité comme intreprète de la loi, et leur dit: “ Il y a ici quelqu’un de plus grand que le temple.” S’il était juste pour les Lévites de faire le service du temple le jour du sabbat, Jésus était plus grand que le temple, en ce qu’il était le Fils de Dieu, le verbe de Dieu et c’est pourquoi ses disciples pouvaient faire en toute sécurité toutes choses pour son service et avec son approbation. Quelle personnalité puissante doit avoir possédée notre Seigneur pour pouvoir faire une telle déclaration devant ses ennemis sans qu’elle fût récusée! Nous sommes convaincus que non seulement il parlait comme jamais homme n’a parlé, mais que son aspect doit avoir été supérieur à celui des membres de la race déchue.

Remarquez de nouveau sa déclaration: — ,,Le Fils de l’homme est Seigneur du sabbat même.” Comme Seigneur du sabbat, comme grand Instructeur, il n’avait pas

en vérité le droit d’abolir ce trait de la loi, si ce n’est en l’accomplissant, ,,en la clouant sur la croix”; mais comme Seigneur du sabbat il était l’instructeur convenable pour montrer aux Juifs sa signification réelle. Jésus attira l’attention de ceux qui le critiquaient sur le témoignage de Dieu par le prophète. “ Je veux miséricorde et non sacrifice” (Osée 6: 6). Il déclara que s’ils avaient tenu compte de ce conseil leurs pensées eussent été plus charitables, plus en rapport avec le sentiment divin, et cela les eût empêchés de condamner les disciples, lesquels, déclara-t-il étaient entièrement innocents de toute violation du commandement relatif aux jours du sabbat.

De même nous pouvons dire aujourd’hui que le grand défaut de beaucoup de contempteurs et d’opposants est leur manque de miséricorde et d’amour. L’amour est l’accomplissement de la loi et quiconque en a le plus, se rapproche le plus de la perfection. La possession de l’amour est toujours indiquée par la charité — envers nos amis, envers nos frères, envers le monde, envers nos ennemis.

Arrivés à la synagogue, la même question fut soulevée. — La prédominance de l’amour au-dessus de toute loi fut manifestée. Un homme était là qui avait la main sèche, les pharisiens, cherchant à éprouver Jésus et à le convaincre de péché, lui demandèrent si oui ou non il était permis de guérir aux jours du sabbat? Ils eussent tant aimé le trouver en défaut sur quelque point! Il avait déjà pris résolument la défense dle ses disciples — voudrait-il maintenant s’employer à une guérison à un jour de sabbat?

La réponse du Seigneur fut d’accord avec les paroles de la prophétie qu’il avait déjà citée, c’est à dire que la miséricorde a plus de valeur aux yeux de Dieu que le sacrifice, et sans hésiter il s’avança pour faire miséricorde à l’homme affligé. Toutefois auparavant, il leur démontra d’après leur propre conduite combien ils étaient inconséquents; car s’ils possédaient seulement une brebis et qu’elle vienne à tomber dans une fosse un jour de sabbat, elle en serait retirée — non pour l’amour de la brebis mais par crainte d’en perdre

269 Octobre 1906

la valeur. Jésus demanda: ,, Combien un homme ne vaut-il pas plus qu’une brebis! Il

est donc permis de faire du bien les jours de sabbat.” Le monde affecte de croire qu’il est parfois difficile de répondre à cette question: l’homme a-t-il une valeur supérieure à celle d’un animal? mais le peuple de Dieu, l’Israël spirituel y répondrait promptement. Le Seigneur posa la valeur de l’homme quand par la grâce de Dieu, il se donna lui-même en rançon pour l’homme. Ceux qui reçoivent de son Esprit regarderont de plus en plus comme un privilège de faire tout ce qu’ils pourront pour le soulagement de leur prochain en matière temporelle ou spirituelle.

Jésus avait répondu point par point aux pharisiens qui, déjà moins populaires en Galilée qu’en Judée, sentaient que leur influence sur le peuple s’amoindrissait par leurs conflits constants avec le Seigneur, le grand Précepteur. De sorte que lorsque par sa parole Jésus eut guéri la main sèche, ils sortirent en colère de la synagogue pour tenir conseil contre lui et trouver le moyen de le faire mourir. C’étaient d’enragés sectaires, pleinement convaincus de leur propre importance. Ils pensaient que tout ce qui pouvait les discréditer était injurieux pour l’Eternel et pour sa cause, qu’ils étaient le corps orthodoxe et qu’ils seraient pleinement dans le droit en tuant quiconque par ses paroles et sa conduite oserait leur tenir tête et empêcherait leur influence de s’étendre de plus en plus sur le peuple d’Israël. Le même esprit prévaut de nos jours, on le sait, parmi plusieurs qui extérieurement sont très zélés pour la religion. Ils sont tellement dépourvus de miséricorde, d’amour, tellement liés par les systèmes sectaires avec lesquels ils s’identifient, qu’ils persécuteraient volontiers et autant que l’occasion le leur permettrait, (s’ils le pouvaient), tout membre du corps du Maître qui en présentant la vérité semble diminuer leur situation devant le monde. Rappelons-nous, chers amis, les paroles du Maître et, comprenant et appréciant notre parenté avec le Seigneur, obéissons au véritable esprit de sa parole.